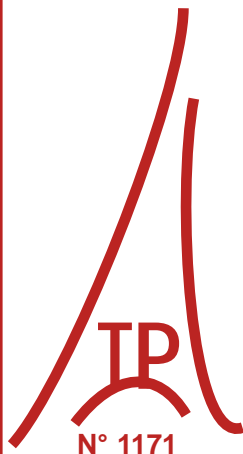


# le Travailleur Parisien

Journal de l'Union Départementale CGT de Paris



N° 1171  
nov/déc. 2010



XVII<sup>e</sup> CONGRES  
de l'UNION  
DEPARTEMENTALE  
CGT de PARIS



2, 3 et 4 février  
2011

Confédération Générale  
du Travail  
SALLE du CCN  
263 rue de Paris  
à Montreuil

A l'occasion de la nouvelle année, l'Union  
départementale vous invite à un pot fraternel le :



JEUDI 6 JANVIER  
à 12 H 30  
Bourse du Travail  
Salle Jean Jaurès  
3 rue du Château d'eau  
Paris 10<sup>e</sup>

*L'équipe du Travailleur Parisien  
vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année...*

## ELLES, ILS SE SYNDIQUENT !



### DU MATÉRIEL...

#### PARISIEN

- Tracts
- Autocollants

#### CONFÉDÉRAL

- Affiches
- Autocollants

**A VOTRE DISPOSITION DANS  
LES UNIONS LOCALES ET  
À L'UNION DÉPARTEMENTALE.**



**CHANGEMENT DE DESTINATAIRE OU D'ADRESSE :** Toute demande accompagnée de la partie adresse de l'enveloppe du dernier numéro reçu sera faite au : **TRAVAILLEUR PARISIEN** (administration) mensuel de l'UD CGT de Paris, 85, rue Charlot, 75140 PARIS cedex 03 - [www.cgtparis.fr](http://www.cgtparis.fr), Tél. 01 40 29 14 40, Fax. 01 48 87 89 97, mél. [tpcgt.paris@wanadoo.fr](mailto:tpcgt.paris@wanadoo.fr) - Travailleur parisien inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de presse sous le n° 0213 S 06370 - Prix de la publication : 1 euro **Directeur de la parution :** PATRICK PICARD - **Responsables de la rédaction :** SAKINA AÏT AHMED - BERNADETTE CITOT - **Comité de rédaction :** JEAN-FRANÇOIS BENABEN, RÉMI PICAUD, AGNÈS RIANDIÈRE LA ROCHE, OLIVIER VILLERET ALAIN BERNIER - **Photos :** BERNADETTE CITOT - BENOIT MARTIN - **Maquette :** LAURE LENEAU - **Imprimeur :** IMPRIMERIE GRENIER

# Edito Continuons le combat !



Les 2, 3 et 4 février 2011 se tiendra le 17<sup>e</sup> congrès de l'UD CGT de Paris. Ce rendez-vous important devra nous permettre de revenir sur le conflit inédit de l'année 2010 contre la réforme des retraites et d'en tirer les enseignements. C'est d'autant plus nécessaire que la dégradation sociale a pris une telle ampleur avec les conséquences de la crise du système capitaliste que cela nous impose de préparer de nouvelles ripostes.

Face à un pouvoir qui n'a rien à envier aux années les plus noires de l'histoire de notre pays, le processus revendicatif engagé depuis de longs mois doit se poursuivre. Il dépasse de loin la seule question des retraites.

Ce qui s'affirme de plus en plus, dans tous les domaines, c'est l'exigence d'une autre répartition des richesses créées par les salariés, tant au niveau national qu'au niveau international.

La succession de plans d'austérité, imposée aux forceps aux peuples, n'efface pas les fortes exigences sociales.

Le conflit de l'année 2010 soutenu par une large partie de l'opinion publique aura des prolongements.

D'autres choix sont nécessaires pour répondre aux légitimes revendications des salarié-es : salaire, emploi, retraite. Ce tryptique reste d'actualité dans les luttes en cours. L'UD CGT de Paris ne lâchera rien sur ces enjeux revendicatifs qui sont des enjeux de société.

Les antagonismes entre le capital et le travail sont mieux perçus ; cela doit nous encourager à proposer à ces dizaines de milliers de salariés de s'organiser à la CGT pour être plus efficaces dans les luttes.

Notre syndicalisme CGT de classe, de masse, démocratique et indépendant, a été au cœur de ce mouvement revendicatif. Faisons-le grandir !

En cette fin d'année 2010, et au nom de l'UD CGT de Paris, je voudrais saluer l'ensemble des militantes et militants qui ont contribué activement au développement de ce rapport de force important et vous souhaiter, à vous et à votre famille, de bonnes fêtes de fin d'année.

Ensemble, imposons d'autres choix !

*Patrick Picard*

## ACTUALITE/ACTION

- 4 PAS DE RETRAITE POUR LES LUTTES
- 8 MANAGEMENT
- 9 TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

## DOSSIER

- 11 NOTRE SANTÉ EN PÉRIL

## DROITS ET LIBERTE

- 16 LÉGION D'HONNEUR POUR CHANTAL VERDIN

## VIE SYNDICALE

- 17 PLAN DE FORMATION 2011

## CULTURE

- 18 LES RDV DE LA BOURSE DU TRAVAIL
- 20 L'UNIVERSITÉ CONVENTIONNELLE

## INTERNATIONAL

- 22 DE PARIS À BAMAKO





# ACTUALITE/ACTION

## à Paris

### **Pas de retraite pour les luttes**

### **Bilan et perspectives**

*La loi sur la réforme de la retraite a été adoptée dans des conditions qui ne sont pas à l'avantage du gouvernement. Mais ce n'est pas pour autant que le combat est perdu, que le gouvernement a carte blanche et les employés des salariés dociles à leur disposition. Ce qui est remarquable à nos yeux, c'est la nature des débats que nous avons su lancer. Et l'ampleur inégalée des mobilisations dans un pays réputé comme faiblement syndiqué. D'une manière ou d'une autre, plusieurs millions de salariés - peut-être 5 ou 10 millions - ont participé à ce mouvement. La séquence a aussi donné plus de crédit à une intervention syndicale.*

(Bernard Thibault)



Depuis plusieurs mois, nous étions des millions à manifester ou à faire grève, pour refuser cette réforme des retraites injuste et inefficace. La loi a été adoptée aux forceps par un gouvernement qui a fait fi de la volonté populaire et dont les membres ont oublié qu'ils en sont les dépositaires et non pas les propriétaires.

Ce moment d'échange croisé avec Pascale Heurteux, secrétaire générale de l'union locale du 10<sup>e</sup> arrondissement, Christophe Unger, secrétaire du syndicat de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et Régis Vieceli secrétaire général du syndicat du nettoyage de la Ville de Paris, nous replonge dans ces moments forts où des hommes et des femmes, ouvrier(e)s, employé(e)s, technicien(ne)s ou cadres, debouts et fiers, ont levé la tête pour dire non à cette réforme injuste.

**Pascale, Christophe, Régis, comment cette mobilisation contre la réforme des retraites s'est-elle construite dans ton union locale ou ton syndicat ?**

**Pascale Heurteux :** A l'union locale du 10e, nous avons agi sur plusieurs niveaux. Tout en impulsant nos propres initiatives, nous nous sommes également inscrits dans celles de l'Union départementale. Avec les cheminots et l'UD nous avons participé à la diffusion de tracts à la Gare du Nord. Avec les cheminots, nous avons aussi organisé quelques distributions à la gare de l'Est.

Dès sa mise en place, à l'initiative d'ATTAC, nous avons investi le collectif du 10e composé de syndicats et de partis politiques progressistes. Nous nous voyons régulièrement et avons bien l'intention de continuer. Avec ce collectif nous avons rédigé plusieurs tracts que nous avons distribués aux sorties de métro, sur les marchés et sur le Canal Saint Martin.

**Christophe Unger :** La Bibliothèque Nationale de France est le premier établissement public du ministère de la Culture. Il emploie 2668 agents, soit 2442 ETP\* (bilan social 2009) répartis sur l'ensemble des sites. En termes d'audience, la CGT est le premier syndicat. Déjà en 2009, lors de grandes grèves au ministère de la Culture, nous avons bloqué l'établissement pendant une journée. Récemment, le lancement de la campagne " Pétitions-Retraites " a eu lieu à la Bibliothèque Nationale de France, en présence de Bernard Thibault. Après une séance de signature dans le hall, il est allé à la rencontre des salariés à la cantine. Le 15 octobre 2010, nous avons organisé un rassemblement interprofessionnel et intersyndical (CGT FSU SUD) sur le site de

Tolbiac avec l'UL du 13e et en la présence de Patrick Picard, secrétaire général de l'UD. Nous avons mobilisé 400 syndicalistes du public et du privé (Cheminots-Massena, Salariés de Natixis...). Ensuite, nous avons manifesté à l'intérieur du site sur le thème revendicatif " salaire-emploi-retraite, mais aussi sur des revendications spécifiques pour s'opposer à la RGPP qui aura pour conséquence la suppression d'une centaine de postes en 2011/2013 et à la baisse des subventions du ministère de la Culture qui affaiblissent le budget. En raison du gel du point d'indice, nous avons dénoncé le blocage des salaires des fonctionnaires et également l'alignement du taux des cotisations sur le privé (+3%) et la suppression de la prime de fin d'année pour 2010. Nous avons exigé la titularisation des contractuels à temps partiels qui représentent 8% de la totalité des emplois. Le 26 octobre 2010, nous avons organisé une assemblée générale de 100 agents à la BNF-Tolbiac. Le blocage des caisses, toute la journée, a permis à un millier de personnes de rentrer gratuitement pour voir l'exposition " Depardon".

Par la diversité des personnes présentes, la mobilisation a dépassé le strict cadre des militants. Certains visiteurs ont soutenu notre initiative.

**Régis Vieceli :** Les agents du Nettoyement de la Ville de Paris représentent 5000 éboueurs et 500 chefs d'équipe. Fin 2009, la CGT du Nettoyement comptait 1047 syndiqués et 1100 fin 2010. Nous représentons 60% des salariés aux élections professionnelles. Lors de la bataille contre la réforme des retraites, nous avons participé à toutes les manifestations, avec une moyenne de 50% de grévistes chez les

éboueurs et 25% chez les chefs d'équipe. En plus des journées de grève nationale, à chaque manifestation, les salariés ont décidé de la reconduction d'une journée de grève supplémentaire. A partir du 14 au 18 octobre, le taux de grévistes a baissé, les salariés ont décidé d'une heure de grève par jour. Le 12 octobre, nous avons mis en place une intersyndicale réunissant l'union syndicale CGT des services publics parisiens de la Ville de Paris (nettoyement, petite enfance, parcs et jardins, maîtrise..), et les syndicats FO, SUD, FSU et UNSA. C'est à ce moment que les agents ont décidé l'occupation de l'usine de traitements des déchets, la Tiru d'Ivry Bruneseau. Au plus fort de la lutte, on a enregistré 10% de grévistes au nettoyage et plus de 50% sur l'ensemble des salariés de la Ville de Paris. Le 19 octobre, avec la participation de l'UD, des Cheminots CGT Montparnasse et Austerlitz, nous avons bloqué l'usine et tenté d'étendre le blocage à l'ensemble des usines de traitement (Monceau, Saint Ouen, Issy Les Moulineaux..)

Dans la nuit du 18 au 19 octobre douze camarades de L'US CGT des services publics se sont rendus à la Raffinerie de Grands Puits pour apporter soutien et encouragement mutuel. A partir du 19 octobre, des liens ont été créés avec les territoriaux d'Ivry, Vitry, Saint Ouen, Mitry, les partis politiques, les associations et les syndicats, essentiellement de la CGT. Une manifestation a été organisée par l'union départementale et l'union locale du 13e, au départ de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, en direction de la Tiru, avec les Cheminots, les Personnels des hôpitaux, des postaux, de l'énergie, des camarades du privé. Les unions locales du 10e, 15e et du 17e, nous ont four-

ni des duvets. Il y a eu aussi le passage en grand nombre d'étudiants de Jussieu, de Tolbiac, de groupes de musique, de troupes de théâtre... L'aide financière qui nous a permis de tenir et de manger durant ces jours d'occupation. Durant l'occupation de la Tiru, nous avons organisé chaque jour une assemblée générale au cours de laquelle nous avons débattu sur les salaires, l'emploi et la retraite. J'ai été agréablement surpris par la prise de conscience et l'assurance des jeunes qui, progressivement, répondaient à ma place aux questions des journalistes tout en leur faisant visiter le camping. Le 25 octobre, j'ai été invité par les étudiants de Tolbiac pour leur parler de la lutte, c'est aussi une façon de garder le contact pour les prochaines initiatives !

***Avez-vous organisé des débats, des formations dans vos syndicats, à l'union locale ?***

**Pascale :** Au niveau de l'UL, le 17 mai, nous avons organisé une assemblée générale sur le thème de la retraite. Après le rapport, nous avons eu un débat et dans l'après-midi nous avons projeté un film qui nous avait été offert par les camarades du Vaucluse, qui s'est suivi également d'un débat. Une bonne cinquantaine de camarades ont participé à cette initiative. Au niveau du collectif du 10e, nous avons co-organisé un débat sur le même sujet, le 15 juin, c'est un camarade de l'UD, une sociologue d'ATTAC qui sont intervenus et un politique qui a joué le rôle de médiateur. Nous avons eu une bonne participation, mais seuls des militants sont venus ; la population ne s'est pas déplacée, mais ce débat a permis de créer une dynamique.

**Christophe :** Lors de la campagne

d'explication de la réforme, un camarade de l'UGICT nous a aidés à expliquer la réforme aux agents. Nous avons mis un accent particulier sur les salaires, l'emploi et la retraite.

**Régis :** Le Syndicat CGT du nettoyage représente 140 ateliers. Les agents travaillent en équipes du matin, d'après midi et de nuit. Nous faisons une heure d'information syndicale par atelier et par mois. Au cours de l'année 2010, j'ai participé à une formation sur les retraites dispensée par l'UL du 13e. Ensuite, j'ai transmis ce que j'ai appris aux membres de la commission exécutive élargie aux 90 délégués syndicaux du nettoyage. Chaque semaine, un millier de tracts, sur les propositions de financement de la CGT a été distribué aux salariés du nettoyage. Des assemblées générales ont été tenues avant de rejoindre les manifestations.

***Quel bilan tirez-vous de cette lutte et quelles perspectives pour la suite ?***

**Pascale :** Au début, les gens étaient envahis par un sentiment de fatalité. Puis au fur et à mesure, avec la montée des mobilisations, on a constaté un intérêt grandissant pour la prise des tracts, notamment chez les jeunes qui, au début, étaient dans l'idée qu'ils n'auront pas de retraite. En terme de mobilisation, la manifestation de rentrée du 7 septembre a été historique ! Nous avons aussi gagné sur le cheminement de nos idées auprès de la population. Tout le monde s'accorde à dire que par leur unité et la crédibilité de leurs propositions, les organisations syndicales, particulièrement la CGT, ont gagné l'opinion publique. Ce fait est attesté par la montée en puissance

des mobilisations, et particulièrement celle du 16 octobre, qui par temps de pluie et en pleine période de vacances, a rassemblé 1,2 million de personnes dans la rue. Cette mobilisation est le signe que les salariés ne vont pas s'arrêter là. Dans les années 80/90 il était difficile de conscientiser les gens sur ce qui ne va pas. Aujourd'hui le niveau de conscience augmente mais il s'accompagne malheureusement d'un sentiment de fatalisme : l'Europe, la mondialisation rendent plus difficiles d'envisager des perspectives. Mais sur le dossier de la retraite, la loi est, certes, votée, promulguée, mais le mécontentement demeure, ça ne passe pas. Et puis, un autre dossier peut aussi cristalliser le mécontentement, c'est celui de la sécurité sociale.

**Christophe :** La lutte n'a pas été vaine ! Nous avons obtenu une prime de 130€ pour la catégorie C et 100€ pour la catégorie B. Nous continuons la lutte pour son extension à l'ensemble des fonctionnaires. Le mouvement contre la réforme de la retraite a été l'occasion de mettre à plat, les salaires et les conditions de travail. A la BNF, la CFDT n'a pas suivi la revendication sur le triptyque salaire-emploi-retraite.

Nous avons gagné en crédibilité envers les syndicats. Nous avons fait cinq adhésions dont trois adhérents ont environ 30 ans. Depuis octobre, on a constaté un ancrage du mécontentement et une cristallisation sur la suppression des primes qui provoque une grande colère. Les jeunes ont adhéré à la revendication sur le triptyque salaire-emploi-retraite. En ma qualité de secrétaire du syndicat, j'ai assisté à toutes les commissions exécutives de l'UD élargies aux syndicats. C'est une bonne façon de faire le point et de partager l'expérience avec les



autres syndicats. Malgré la promulgation de la loi, je n'ai pas senti chez les camarades de sentiment d'amertume ou de colère d'avoir fait grève pour rien. Au contraire, nous avons le sentiment d'avoir relevé la tête et gagné la bataille de l'opinion. Lors de l'initiative du 23 novembre, nous étions dans l'embarras du fait que ce n'était pas un appel national. Malgré tout, la bataille a été bien menée par la CGT tout en préservant l'unité nationale.

Ironie du sort ou effet boomerang pour le gouvernement, l'une des conséquences immédiate de cette réforme concerne les difficultés financières pour payer les salaires des agents du mois de décembre 2010, en raison de l'ajournement des départs à la retraite de fonctionnaires.

**Régis :** Je pense qu'à la CGT nous sommes trop sur la défensive et pas assez à l'offensive. Nous luttons contre la réforme des retraites, le gel des salaires et les suppressions d'emplois dans la fonction publique, la réforme des collectivités territoriales. C'est évident, les employeurs sont responsables de la crise. Ce sont eux qui embauchent et qui sont responsables de l'équilibre des caisses de retraites. Mais nous devons être plus offensifs en revendiquant plus d'effectifs, l'augmentation des salaires. C'est

ce caractère offensif qui a amplifié la montée en puissance du mouvement chez les agents du nettoyage. Le lien entre les revendications portées au niveau national et local, dans l'entreprise, a fait pression sur l'employeur, le maire de la Ville de Paris. Le fait d'avoir gagné sur les revendications dans l'entreprise permet d'être prêts à repartir.

- Tiens, je remarque sur le mur devant moi une citation de Benoît Frachon : *" C'est dans la lutte au sein des entreprises dans l'action organisée systématiquement sur le lieu de travail que se préparent les luttes d'ensemble. "* - C'est vraiment d'actualité !

Enfin, en ce moment nous continuons à maintenir une heure de grève par jour. D'ailleurs, le 23 novembre, nous étions 23% de grévistes ; tous les camarades ayant participé à l'occupation de la Tiru étaient présents à la manifestation au départ de la place de l'Opéra en direction de la Bourse des Valeurs. De septembre au 8 novembre, nous avons réalisé cinquante adhésions. Le syndicat CGT du nettoyage a gagné en crédibilité, mais cela nécessite de faire un bilan pour comprendre et analyser pourquoi tous les membres de la commission exécutive n'étaient pas dans la lutte. Les luttes du nettoyage, des Ports et Docks à Marseille et des

Raffineries, par leur exemplarité, vont s'étendre à d'autres entreprises. Par ses revendications et la tenue de l'Intersyndicale, la CGT a gagné en crédibilité. Au lancement de la lutte, j'avoue que je

n'étais pas vraiment favorable aux actions en intersyndicale ! Autant à la CGT les revendications émanent de la base, pour les autres organisations, elles tombent du sommet. Même si la CGT a été obligée de faire quelques concessions, vouloir tenir l'unité a été bien accueillie par les citoyens. Cependant, nombreux sont ceux qui sont critiques sur le " bisbille" avec la CFDT. Je pense que le mouvement n'est pas terminé, nous avons intérêt à passer à l'offensive sur l'augmentation des salaires et du SMIC à 1600€. Concernant la bagarre sur les salaires, il est certain que tous ceux qui étaient dans la lutte vont repartir à nouveau ! Repartir avant que le gouvernement ne décrète l'austérité comme en Irlande, sinon on retombera dans la défensive !

Passons à l'offensive sur les salaires et le reste suivra !

En gagnant la bataille sur les salaires, on gagne la bataille sur l'emploi, on crée la confiance, les gens dépensent, les cotisations augmentent, c'est bon pour les caisses de retraite et de la sécurité sociale. L'Etat s'est endetté pour donner de l'argent aux banques au lieu de mettre cet argent dans l'économie pour créer des emplois.

***Pour conclure, cet entretien est remarquable dans le sens où, bien que les trois camarades se soient exprimés séparément, leurs expériences de luttes, leurs analyses se rejoignent souvent. C'est bien la preuve que cette longue lutte a été exceptionnelle et elle est loin d'être terminée !***

***Entretien réalisé par Sakina Aït Ahmed***

\*ETP : équivalent temps plein



# Qui a intérêt à conserver le management actuel ?

Invités par la CGT, 60 cadres sont venus débattre le 4 octobre : la crainte du grain de sable doit perturber quelques directions d'entreprise. Mais la mécanique manque d'huile depuis belle lurette, le vieux système grippé a broyé tant de salariés, managés et managers...

L'introduction au débat sur le management alternatif organisé par la CGT, le 4 octobre 2010 à la Bourse du travail de Paris, l'a pointé d'entrée de jeu : la période est caractérisée par trois faits saillants. Tout d'abord, la profonde crise économique et sociale qui résulte de choix politiques privilégiant les marchés financiers et la spéculation sur les monnaies. Le pire est qu'ils misent sur les premières victimes de leur crise pour renflouer les caisses ! Ensuite, l'austérité s'abat sur les populations européennes, avec une attaque inouïe sur les droits sociaux, sur les prestations et les allocations, sur les services publics, sur l'investissement et l'emploi public. Enfin, le fait que dans plusieurs pays européens, et notamment en France, les luttes se développent.

Depuis plusieurs années, des professionnels observant les relations humaines dans les entreprises et l'organisation du travail, s'interrogent. Psychiatres, sociologues, médecins de prévention, ergonomes, metteurs en scène, cinéastes, tous constatent que la souffrance au travail gagne du terrain. Tous analysent les mécanismes de déconstruction mentale. En isolant les salariés, en individualisant les objectifs, en faisant perdre le sens du travail et toute considération morale, les risques psychosociaux explosent.

Des salariés témoignent et donnent leur opinion. Beaucoup partent de réalités matérielles qui s'expriment selon le corpus revendicatif classique : réduire le temps de travail réel, embaucher, augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail. Puis, toutes et tous désirent mieux décrypter les méthodes managériales qui sévissent dans leur entreprise afin de mieux agir sur les causes du malaise. C'est naturellement par le débat, par un regard croisé sur la situation, que l'on reconstitue les stratégies perfides des directions d'entreprise.

La CGT et son UGICT proposent des solutions alternatives. Elles revendiquent un statut de l'encadrement assurant à chacun-e des droits et libertés garantis collectivement et le plein exercice de ses responsabilités sociales. Le contenu de ces propositions est l'objet d'une charte de l'encadrement qui s'articule autour de trois axes principaux : reconquérir la reconnaissance ; négocier les objectifs et les moyens de la responsabilité; promouvoir l'éthique professionnelle et le sens du travail. Le but est de reconstruire et de promouvoir avec l'encadrement un nouveau rôle contributif.

Pour finir, quelle est la réponse à la question posée dans le titre : qui a intérêt à conserver le management actuel ? Notre réponse balance entre deux

facettes d'une même vérité : la première consiste à dire que les bénéficiaires du management par la terreur sont ceux-là mêmes qui profitent de la crise financière, économique et sociale. La seconde consiste à affirmer que si l'on écarte l'option du pur sadisme, nulle personne sensée, qui vit de son travail, n'a intérêt à ce que la situation perdure.

L'alternative à construire en matière de rapports humains dans l'entreprise relève bel et bien de la lutte des classes.

*Benoît Martin*

## Présentation du livre *Pour en finir avec le Wall Street Management*

Que faire face aux dégâts humains et aux gâchis économiques du Wall Street Management ? Tout en analysant les systèmes qui ont engendré la crise économique et financière, Marie-José Kotlicki et Jean-François Bolzinger proposent des repères pour un management alternatif. Il entend s'extraire de l'unique logique de la financiarisation et du court terme actionnée par quelques décisionnaires. Il promeut une dynamique de partage de l'information et de codécision qui implique tous les salariés. Seules ces transformations permettront de dégager une véritable issue à la crise qui ne se réduise pas à sa simple gestion.





## TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

# Lenteur et mauvaise volonté de l'administration

En lutte depuis 2008, en grève depuis le 12 octobre 2009, depuis le 7 octobre 2010, les travailleurs sans papiers occupent la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration.

### Où en est-on aujourd'hui ?

A Paris, 600 nouveaux dossiers déposés par la CGT, fin novembre 2010, doivent être examinés, comme ceux déposés auparavant, à la lumière du texte du 5 novembre 2010.

Ce texte, arraché après d'âpres négociations avec le ministère de l'immigration, permet notamment de prendre en compte la **période de travail avant le début de la grève** en octobre 2009 ; cela afin que les grévistes puissent, eux aussi, justifier de 12 mois de salaire sur 18 ou sur 24 pour les intérimaires.

Ce texte permet aussi, dans certaines conditions, la délivrance d'un récépissé permettant la recherche d'un emploi. Un bref rappel des textes en vigueur permettant une régularisation par le travail :

- Article 40, loi Hortefeux du 20/11/2007
- Circulaires des 7 janvier 2008 et 24 novembre 2009
- Guide des bonnes pratiques
- Addendum du 18 juin 2010, en vigueur jusqu'au 30 mars 2011, arraché de haute lutte par les grévistes après l'occupation des marches de l'Opéra Bastille. Il concerne tous les salariés sans papiers
- Télégramme du 15 octobre 2010 en vigueur jusqu'au 30

mars 2011, pour les dossiers déposés par les organisations syndicales.

Alors que plus de 3000 demandes de régularisation ont déjà été déposées dans les préfectures, 600 seulement, soit un cinquième, ont obtenu en réponse un récépissé, premier pas vers la régularisation. Ce récépissé autorise en effet le séjour et le travail sur le sol français, pendant trois mois éventuellement renouvelables.

La lenteur de l'administration est interprétée, à juste titre par les travailleurs sans-papiers, comme de la mauvaise volonté. Les grévistes qui occupent la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, Porte Dorée à Paris, le ressentent particulièrement et dénoncent cette lenteur. D'autant que leur situation devient de plus en plus pénible. La direction de la Cité a fermé le musée au public, en placardant des affiches affirmant que cette fermeture est provoquée par les sans-papiers qui occupent les lieux. Il devient chaque jour plus difficile d'accéder à la salle où sont entreposés les dossiers, et les grévistes sont victimes des pressions de la direction.

**14 mois après le début du**

**2e acte, la lutte pour la régularisation des travailleurs sans-papiers se poursuit, face à ce gouvernement qui persiste dans sa politique intransigeante à leur égard, malgré les engagements arrachés par la lutte.**

Ces engagements autorisent les 6804 grévistes sans-papiers, officiellement recensés, à exiger leur récépissé.

**Le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour faire convoquer rapidement dans les préfectures tous les grévistes et tous les travailleurs engagés dans le mouvement depuis 2008.**

La C.G.T. restera à leurs côtés jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

Cette lutte longue, difficile et exemplaire, nécessite la solidarité financière et une présence militante aux côtés des travailleurs sans papiers.

Un compte est ouvert à la CGT. Les dons doivent être envoyés à la confédération en précisant " solidarité travailleurs sans papiers ".

le 6/12/2010

Denise Veau-Lachaud

Partenaire



Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

FAITES VOS VALISES  
**TOURISTRA VACANCES** VOUS EMMÈNE  
**EN FRANCE ET A L'ETRANGER**  
 DANS PLUS DE **30** VILLAGES  
 VACANCES



- Générosité
- Découverte
- Partage
- Loisirs
- Sports
- Animation
- Balades
- Convivialité
- Solidarité

Sociétaire - Touristra Vacances, Agence de voyages LI 075 95 0515



**Associations et collectivités,**  
 contactez votre attachée commerciale Touristra Vacances :  
**Département 75**

Élodie Chuwes : Tél. : 06 81 48 33 09 // [chuwes@touristravacances.com](mailto:chuwes@touristravacances.com)  
 Assistante : Chantal Saada : Tél. : 01 44 83 43 37 // [saada@touristravacances.com](mailto:saada@touristravacances.com)  
 Antenne commerciale Touristra Vacances : 126 rue La Fayette • CS20015 • 75479 Paris cedex 10

[www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)

Réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)

# Dossier

## Notre santé en péril

La répression syndicale se poursuit à l'hôpital Tenon où la direction porte plainte contre notre camarade Patrice Lardeux.

Nous serons présents lors de sa convocation au commissariat de police du 20e arrondissement :

Lundi 10 janvier 2011

Rassemblement à 9 h 30

devant l'hôpital Tenon pour nous rendre à 11 h devant le commissariat.



D'ici quelques semaines, après les fêtes, ce sera l'heure des vœux pour la nouvelle année. L'occasion également, traditionnellement, de se souhaiter une bonne santé ; santé particulièrement mise à mal depuis de nombreuses années.

En Ile-de-France, la loi Bachelot vise à regrouper les 38 hôpitaux de l'AP-HP (*Assistance Publique Hôpitaux de Paris*) en 12 groupements hospitaliers. L'un d'eux concerne les hôpitaux Saint-Antoine, Rothschild, Trousseau, dans le 12e arrondissement, et l'hôpital Tenon dans le 20e. Les restructurations n'ont qu'un seul objectif : réaliser des économies au mépris des patients et du personnel. Elles se traduisent, en effet, par des fusions, des fermetures de service, des suppressions de lits, des difficultés croissantes d'accès aux soins pour les retraités, les personnes qui souffrent de pathologies lourdes et les patients en situation précaire.

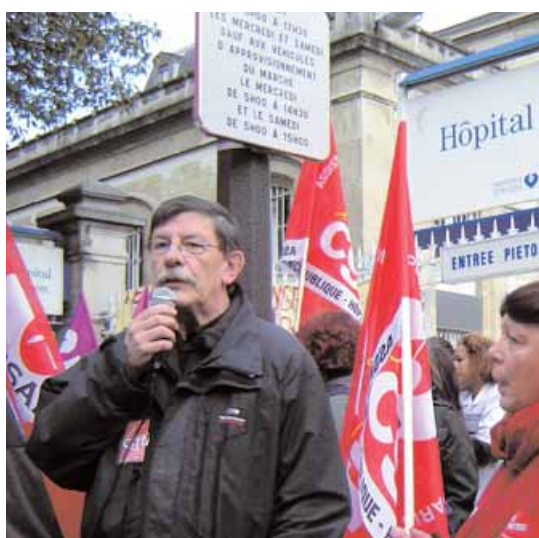
Plus généralement, toutes les réformes du système de santé qui sont votées ont pour objet d'asphyxier l'hôpital public pour transférer vers le secteur privé les activités rentables. Ainsi, il y a 10 ans, 70% des actes chirurgicaux étaient pratiqués dans les hôpitaux publics. La situation s'est aujourd'hui inversée avec 60% de ces actes réalisés par les cliniques privées.



Nous avons rencontré Patrice Lardeux, infirmier, secrétaire général du syndicat CGT de l'hôpital Tenon

***Patrice, tu travailles à l'hôpital Tenon depuis 1973. Peut-on parler de casse de l'hôpital public ?***

Oui, quand je suis rentré à Tenon, l'hôpital était bel et bien un hôpital public au service des patients. Dans les années 70, les consultations en médecine étaient gratuites. Aujourd'hui, il fonctionne comme une entreprise désormais placée en concurrence avec le secteur privé. La mission de service public a été reléguée au second plan.



***Comment s'est opérée cette casse de l'hôpital public ?***

Elle s'est opérée en premier lieu au début des années 90 avec le vote des lois Evin qui orchestraient la politique de réduction des dépenses de santé et de réduction de la masse salariale. On commence ainsi à théoriser une politique de rationalisation et à introduire des indicateurs de performance.

En second lieu, on a assisté à une remise en cause du fonctionnement des équipes de soins. La direction de l'hôpital a proposé de passer d'un mode de fonctionnement en équipes fixes à un système de rotation jour/nuit.

Le personnel s'y est opposé vigoureusement : 9 semaines de grève en 1991... En vain... la flexibilité faisait ses premiers pas à l'hôpital.

***Comment cette situation s'est-elle accélérée dans les années 2000 ?***

Au début des années 2000, on est passé d'une organisation de l'hôpital en terme de services à une organisation en pôle d'activité. Ainsi, à Tenon, il a été créé un pôle d'activité autour de la cancérologie. Initialement prévu pour regrouper des services

d'urologie, pneumologie et gynécologie, il s'est transformé en une sorte "d'usine à gaz" comprenant le service de cancérologie et le plateau d'imagerie médicale qui aurait dû rester un service central.

Tous ces services ont été intégrés dans cette nouvelle structure avec pour principale conséquence pour le personnel d'être déplacé en fonction des besoins dans ce nouveau territoire plus vaste. Quant à la situation financière, elle s'est largement dégradée. Avec la mise en place de la tarification à l'activité (T2a), on est passé d'une situation d'équilibre financier à une situation de déficit. Pour sortir de cette ornière et revenir à l'équilibre, la direction a coupé dans les dépenses, diminué les effectifs et... on peut penser, qu'à terme, cela débouchera sur l'introduction de capitaux privés dans les secteurs dits performants.

***Peux-tu nous dire Patrice, quelles ont été les conséquences pour le personnel et les patients ?***

Ce manque d'effectifs se fait cruellement sentir sur les conditions de travail qui se sont largement dégradées. La pression est énorme, il faut aller encore plus vite, toujours plus vite, ce que l'on appelle la tension du juste à temps ; le stress s'installe avec la peur de l'erreur médicale à l'égard d'un patient. Evidemment, dans ces conditions, on assiste à un turn-over permanent et l'on voit se multiplier les accidents de travail. Tout cela crée une véritable souffrance. Le médecin du travail s'en est d'ailleurs fait l'écho en alertant la direction sur la souffrance du personnel et sur un état d'épuisement professionnel pour certains salariés.

***L'hôpital Tenon est en grève depuis le 27 septembre. On en comprend bien sûr les raisons. Quel regard portes-tu sur cette grève ?***

D'une part, cette grève a été l'occasion pour le personnel d'exprimer sa colère, de mettre à jour cette souffrance au travail. Elle a été, d'autre part, l'occasion pour une dizaine de salariés de franchir le pas de la syndicalisation et d'adhérer à notre syndicat. Face à cela, la direction, plus que jamais enfermée dans sa logique comptable, oscille entre malaise et déni de cette situation.

***La direction a donc ouvert des négociations avec les organisations syndicales.***

***Où en êtes-vous dans ces négociations ?***

Comme souvent, la direction a usé de toutes les armes possibles et inimaginables pour compliquer ces négociations. Notons tout d'abord que 5 infirmiers du service des urgences, qui avaient exercé leur droit de retrait, ont été convoqués individuellement par la direction des ressources humaines de l'APHP. Celle-ci a finalement renoncé à ces convocations individuelles grâce au soutien et à la mobilisa-

tion du personnel qui, à l'annonce de cette mesure, a envahi les services de la direction. Elle a par ailleurs tenté de laisser pourrir le mouvement espérant sans doute une démobilisation du personnel. Les salariés n'en restent pas moins déterminés à obtenir satisfaction en urgence sur le recrutement de personnel, l'amélioration des conditions de travail et en l'arrêt des fermetures de lits. La direction a donc fini dernièrement par concéder au total 59 postes d'infirmières, 32 postes d'aides soignants embauchés en CDD, dont 13 en voie de titularisation. Une prime de 500 euros sera versée, mais pour quelques services seulement, alors qu'elle est revendiquée pour l'ensemble du personnel qui doit faire face à une surcharge de travail. Plus généralement, ces propositions sont loin du compte et ne sont pas, comme le souligne le communiqué de l'intersyndicale, "à la hauteur de la gravité et de l'urgence de la situation". C'est pourquoi, le mouvement de grève se poursuit ainsi que les négociations pour des emplois fermes et pour qu'enfin la direction renonce à son plan de suppression de 50 postes, tous grades confondus. Le 6 décembre, un protocole a été présenté par la direction aux organisations syndicales. Celui-ci devait être soumis au personnel en AG, le jeudi 10 décembre. En l'état, il ne nous satisfait pas !

## ET DANS LA PSYCHIATRIE ?

*La situation dans les hôpitaux psychiatriques est tout aussi préoccupante ( fermeture de lits, pénurie de personnel, manque de formation....)*

**Serge Klopp, cadre infirmier, travaille à l'hôpital Maison Blanche depuis 1981. Nous l'avons rencontré.**

***Serge, peux-tu nous dire comment ton métier a évolué au fil du temps ?***

Les dernières mesures dans le domaine de la psychiatrie marquent un véritable virage sécuritaire symbolisé par une augmentation des chambres d'isolement, des centres fermés et davantage de système de sécurité, sans parler d'un projet de loi qui devrait réformer les modalités d'internement d'un patient sans son consentement. On est donc loin de ce que devrait être la psychiatrie à savoir des soins centrés autour de la personne. La mise en pratique de ces lois a altéré les relations entre les patients et les personnels soignants. Faute de personnel, il faut aller toujours plus vite et donc passer moins de temps avec les patients, ce qui, pour certains, accroît leur angoisse et les pousse vers des réactions de violence à l'égard du personnel. C'est alors un cercle vicieux qui s'installe. D'autre part, on a vu se généraliser les protocoles de soins. Si toutefois ils peuvent présenter un intérêt pour les

jeunes en début de carrière, il est nécessaire de s'en dégager au fur et à mesure que l'on acquiert des savoirs-faire. Or, ils deviennent un cadre à appliquer à toute situation auquel il ne faut pas déroger. Certes, le protocole sera appliqué, mais le patient sera-t-il bien soigné ? On a donc substitué à la qualité des soins "une démarche qualité" des procédures. Pénurie de personnels oblige, les temps de réunions sont amputés, quand ils ne sont pas tout simplement supprimés. Autant de temps d'échanges et de réflexion sur le travail qui disparaissent.

***Comment cette situation est-elle vécue dans les hôpitaux psychiatriques par le personnel et par les patients ?***

On assiste à un véritable bouleversement dans la conception des soins. L'obligation de respecter scrupuleusement les protocoles fait perdre au personnel une partie de son autonomie. Cela se traduit par un turnover particulièrement marqué dans la psychiatrie.

Quant aux patients, déjà pénalisés par les suppressions de lits, ils sont aussi de moins en moins bien suivis en ambulatoire (90 % des patients de psychiatrie ne seront jamais hospitalisés mais nécessitent néanmoins des soins réguliers sur des années). C'est notamment le résultat d'une circulaire ministérielle de 2003 qui entendait limiter le champ de la psychiatrie au traitement de la crise pour ensuite passer la main aux généralistes. C'est à dire que le suivi au long cours et la continuité des soins (qui représentent l'essentiel de notre travail) ne seraient plus assurés par nos équipes spécialisées mais par des médecins ne disposant ni de la formation, ni du temps, ni du dispositif nécessaire pour assurer ce suivi.

***Comment est appliquée la tarification à l'activité (T2A) dans les hôpitaux psychiatriques ?***

La tarification à l'activité pratiquée en médecine, chirurgie et obstétrique n'est pas appliquée en tant que tel en psychiatrie. Ici, on parle de valorisation de l'activité (VAP). Elle se veut dans son principe respectueuse des spécificités des diverses activités de psychiatrie et de réponse aux besoins de la population. Néanmoins, il s'agit bel et bien, d'un outil de financement visant comme la T2a à transformer ce secteur en secteur marchand et à rentrer dans une logique comptable de maîtrise des coûts très éloignée des besoins des patients, alors que l'on subit déjà, depuis les années 90, une réduction constante de nos moyens budgétaires. Ce qui a conduit à supprimer un nombre considérable de postes, y compris de soignants.

*Entretiens réalisés par Alain Bernier*

**La CGT condamne fermement les orientations du projet de loi de la sécurité sociale (PLFSS) qui remettent en cause les fondements solidaires de nos régimes de protection sociale.**

*Après la réforme de la retraite injuste et inefficace, c'est maintenant le tour de la sécurité sociale. La crise du capitalisme, avec son cortège de licenciements et de non création d'emplois, a eu pour effet l'effondrement des recettes. On annonce 30,6 milliards d'euros de déficit de la sécurité sociale pour 2010 et 21 milliards d'euros de pertes de recettes induites par la "crise de 2009/2010".*

*Tout en le détricotant, le gouvernement a tout de même utilisé notre système de protection sociale pour lui faire jouer le rôle d'amortisseur, de façon à tenter d'amoindrir les effets de la crise du capitalisme.*

**Le projet de Loi de Financement Sécurité Sociale 2010 (PLFSS 2010)**

Eric Woerth, Roselyne Bachelot et Xavier Darcos, ont présenté le 14 octobre, en Conseil des ministres, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Ils annoncent :

- la hausse du forfait hospitalier qui passera de 16 à 18 euros.
- la diminution du remboursement de 35 % à 15 % de certains médicaments
- la lutte contre la fraude.

Le Gouvernement va intensifier sa lutte contre la fraude en mettant notamment l'accent sur les arrêts de travail dit " injustifiés " un contrôle étendu aux fonctionnaires. Le PLFSS 2010 crée un dispositif pour lutter contre la succession d'arrêts de travail dits " abusifs ". Il généralise également le dispositif de "contre-visite" de l'employeur. L'objectif est clair : il s'agit de faire en sorte que les caisses d'assurance maladie tiennent compte de l'avis du médecin mandaté par l'entreprise pour contrôler son salarié, soit en effectuant un nouveau contrôle, soit en suspendant immédiatement le versement des indemnités journalières.

**Que prévoit le PLFSS pour la retraite des mères ?**

Le projet de loi sauvegarde les droits à la retraite des mères de famille. La majoration de durée d'assurance de 2 ans par enfant est maintenue avec quelques ajustements pour répondre à la jurisprudence contestable de la Cour de cassation. Concrètement, une majoration de 4 trimestres sera accordée aux mères assurées sociales au titre de la grossesse et de la maternité. Elle sera complétée par une majoration de 4 trimestres accordés aux couples au titre de l'éducation de l'enfant.

- pour les enfants nés avant la réforme, cette majoration reviendra à la mère sauf si le père démontre, avant la fin de l'année 2010, qu'il a élevé seul son enfant.
- pour les enfants nés après la réforme, cette majoration sera accordée, dans le silence du couple, à la mère. Elle pourra cependant être répartie au sein du couple d'un commun accord entre les deux parents.
- enfin, les couples qui adoptent un enfant bénéficieront d'une majoration de 8 trimestres.

**Quelles sont les autres grandes mesures de ce PLFSS ?**

**Pour la branche vieillesse :** dans le prolongement des mesures adoptées en 2008, le PLFSS prétend favoriser l'emploi des seniors, or on continue à licencier. Il prévoit de prolonger les pensions d'invalidité jusqu'à 65 ans pour les invalides qui sont en mesure d'exercer une activité professionnelle, or on n'atteint pas les 6% prévus par la loi, les entreprises préfèrent payer les pénalités que d'embaucher les travailleurs handicapés.

**Pour la branche famille et solidarité :** des broutilles ! le prêt à taux zéro "amélioration du logement" est étendu aux assistantes maternelles. Pour les personnes handicapées, les frais de transport seront intégrés dans le budget des établissements d'accueil.

**Pour la branche accidents du travail :** le PLFSS prévoit de développer une prévention active des risques professionnels. Il instaure un système de "bonus-malus" pour renforcer l'intérêt des entreprises à s'engager dans une démarche de prévention des risques professionnels. Or le patronat n'a jamais voulu payer l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises, il réclame toujours plus d'exonérations notamment



sur le dos des accidentés du travail et de salariés frappés par des maladies professionnelles dont les employeurs sont responsables.

### REFLEXION

La seule maîtrise des dépenses de santé se fait au détriment de la population.

Restaurer la protection sociale solidaire passe par un financement qui doit reposer sur la création d'emplois, sur la valeur ajoutée des entreprises, sur les revenus tirés d'une économie financiarisée tels que les bonus, les stocks options et sur une fiscalité plus équitable à condition que les niches fiscales soient réduites et l'évasion fiscale combattue et punie.

Les nouvelles recettes doivent contribuer à revoir profondément notre organisation sanitaire, et non pas à alimenter aveuglément un système de santé qui actuellement rend possibles

les refus de soins, les dépassements d'honoraires, les déserts médicaux et qui sert de véritables rentes de situation aux entreprises pharmaceutiques.

Le débat qui va s'engager sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010 doit être l'occasion de changer le cours des orientations actuelles du gouvernement ; faute de quoi les mêmes causes produiront les mêmes effets : une sécurité sociale solidaire toujours plus affaiblie et des inégalités sociales de santé plus marquées remettant en cause les fondements de notre cohésion sociale.

Changer de cap est possible. Le contexte se prête à une convergence des positions et des propositions du mouvement social : syndicats, associations, partis politiques...

*Sakina Aït Ahmed*



# DROITS & LIBERTES ACTIONS JURIDIQUES

## LEGION D'HONNEUR POUR Chantal VERDIN, VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS



Le 5 novembre 2010, au Conseil de prud'hommes de Paris, Chantal Verdin, vice-présidente de ce Conseil, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Marie Jacek, ancien membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme et ancienne conseillère confédérale de la CGT, présidait la cérémonie. Elle a rappelé, en présence de nombreuses personnalités du monde de la Justice, de représentants des syndicats et de membres de la famille de Chantal Verdin, le parcours professionnel et syndical de celle-ci.

Embauchée en 1979 au Journal officiel, elle se syndique à la CGT et occupe différents mandats dans les instances représentatives du personnel.

Titulaire d'une licence de droit qu'elle obtient en 1991, elle s'engage dans la prud'homie.

Elle est élue en décembre 1992 dans la section encadrement du Conseil de Prud'hommes de Paris et sera successivement présidente d'audience, de chambre et de section avant d'être élue Présidente du Conseil en 2003, pour le collège salarié.

C'est la première fois qu'une femme est élue Présidente générale du plus grand Conseil de France.

La distinction qu'elle vient de recevoir honore les élus prud'homaux qui mettent inlassablement au service des salariés savoirs et énergie. Elle honore la CGT et le monde du travail dans son ensemble.

*Communiqué de Presse  
de l'UD CGT Paris, 9 novembre 2010*



## Eponger sa soif de connaissance Plan de formation 2011

La formation syndicale CGT s'inscrit dans la démarche "équiper pour agir", avec au cœur du dispositif chaque camarade, acteur de son apprentissage au sein du groupe de stagiaires.

Former nécessite une prise en compte collective à tous les niveaux d'organisation de la CGT. A Paris, l'union départementale avec les unions locales, tente, avec un nombre important de stages programmés, d'en faire une question de masse, tout en veillant à la qualité. Cela étant, l'intensité de l'action revendicative sur les retraites a mené à l'annulation de certaines sessions.

Notons que les difficultés d'accès à la formation syndicale tiennent aussi à l'insuffisance des droits et des moyens à la disposition des syndiqués pour se former, notamment dans les petites entreprises. Dans ce domaine aussi, il s'agit de connaître nos droits, de batailler pour les faire valoir et d'en gagner de nouveaux.

Deux chartes, celle de la vie syndicale et celle des élus et mandatés, engagent la CGT à une formation massive des syndiqués, des élus et mandatés. La qualité de vie syndicale, la continuité syndicale, le renforcement, la démocratie syndicale,... et au final l'efficacité des luttes revendicatives en dépendent !

Entre les stages traditionnels à actualiser, les modules à construire pour répondre à de nouveaux besoins, l'aide mutuelle UD/UL/Syndicats pour augmenter l'offre de formation, nous avons du pain sur la planche.

En complément de ces stages qui réunissent idéalement une douzaine de stagiaires, la formule des journées d'étude présente un fort intérêt. S'adressant à un public plus nombreux, elles sont un bon moyen pour armer les militants en arguments, afin de mener l'activité CGT. Que ce soit sur les nouvelles règles de représentativité syndicale, sur la transparence financière ou sur les retraites, l'UD et les UL ont programmé en 2010 des journées d'étude. Gageons qu'elles continueront de le faire en 2011.

*Benoît MARTIN*

Pour les stages organisés par les unions locales  
Rendez-vous très bientôt sur le site de l'UD, dans la rubrique "la Formation Syndicale", et surtout sur nos lieux de formation !  
D'ores et déjà p. 19, vous trouverez les stages de l'UL du 19e.



### Formation 2011 interpro

#### NIVEAU 2

1ère semaine du 2 au 6 mai  
2e semaine du 20 au 24 juin

1ère semaine du 3 au 7 octobre  
2e semaine du 21 au 25 novembre

#### UGICT niveau 1

Du 7 au 11 mars  
Du 6 au 10 juin  
Du 14 au 18 novembre

#### VIE SYNDICALE

Du 9 au 13 mai

#### POLITIQUE FINANCIERE

Du 16 au 18 mars  
Du 12 au 14 décembre

#### COGITIEL

Les 9 et 10 février  
Les 6 et 7 avril  
Les 14 et 15 septembre  
Les 9 et 10 novembre

#### FORMATION DE FORMATEURS

Du 23 au 27 mai

#### CHSCT

Du 16 au 20 mai  
Du 5 au 9 décembre

#### ECO CE

Du 21 au 25 mars

#### NOUVELLES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Les 17 et 18 janvier  
Les 28 et 29 mars  
Les 14 et 15 juin  
Les 16 et 18 octobre  
Les 28 et 29 novembre



## Les rendez-vous de la Bourse du Travail de Paris

Aujourd'hui, la réouverture après rénovation par la Ville de Paris, de la salle **Eugène HENAFF**, annexe de la Bourse du Travail de Paris, située rue Charlot/boulevard du Temple, offre de nouvelles possibilités de rassemblements et de travail syndical.

La CGT a porté au sein de la Commission Administrative de la Bourse l'exigence que ce lieu syndical où se tiennent tant de réunions et de rencontres de salariés, de retraités et de demandeurs d'emplois, vivent socialement et culturellement de façon régulière.

C'est pourquoi la Commission Administrative de la Bourse du Travail propose un cycle de rencontres en 2011 " **les rendez-vous de la Bourse du Travail de Paris** ".



### Soirée inaugurale de ce cycle le 3 décembre 2010

La salle Eugène Hénaff récemment rénovée par la Ville de Paris débordait de monde. La foule des grands jours. La commission administrative de la Bourse du Travail de Paris et son secrétaire, Hubert Berger, accueillait, en présence du Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement, leurs invités pour la soirée inaugurale du cycle de rencontres qu'ils initient.

Malgré une météo peu propice aux déplacements nocturnes, beaucoup de responsables syndicaux, mais aussi des artistes, des chercheurs, des respon-

sables associatifs ou de mouvements d'éducation populaire se pressaient à une soirée festive qui entendait signifier leur attachement à l'esprit des bourses du travail et à renouer avec des initiatives pour faire vivre ce lieu de solidarité et d'émancipation, de confrontation et de rencontres avec les autres sphères de la société, de la recherche et de la création.

Bon nombre de participants ont répondu avec empressement à la sollicitation de Jean-Jacques Vannier, animateur de la rencontre en venant au micro expliquer pourquoi ils étaient attachés à l'instauration de ce cycle de rencontres

et dire comment ils envisageaient de s'y impliquer.

Le programme concocté par l'association " **Un sourire de toi et j'quitte ma mère** ", chargée de l'organisation de ce cycle de rendez-vous, répondit parfaitement à la commande d'une soirée sérieuse mais aussi conviviale et musicale. Présence musicale brillantissime de Marc Péronne et de son quartet (Jean-Luc Bernard, Marie-Odile Chantran, Michel Peyratout) et de leurs invités André Minvielle et Paco El Lobo. Intervention émouvante de la chorale populaire de Paris.

Trois autres rendez-vous maintenant, pour l'année 2011, pour faire vivre confrontations et controverses des savoirs et des sensibilités, des opinions et des pratiques.

**Vendredi 11 mars 2011**  
**Féminin, masculin,**  
**vivre sa vie au travail**

Le 8 mars est la Journée internationale des femmes. C'est l'occasion pour tous les syndicalistes de s'interroger sur la place faite aux femmes dans la société, au sein de l'entreprise, dans l'ensemble des catégories du salariat, comme dans les syndicats, et les institutions représentatives. C'est aussi le moment de discuter des exigences à porter dans les luttes pour une société où l'égalité et la mixité régissent les nouveaux codes des valeurs comportementales, interpersonnelles et professionnelles.

**Vendredi 27 mai 2011**  
**Du Beau Boulot !**

Le travail est en question, tant dans les luttes sociales qu'au cinéma, dans les documentaires et les films de fictions, ou au théâtre, mais aussi bien dans la littérature, comme dans la recherche en sciences humaines. Le travail, après une longue éclipse, qu'il faudrait d'ailleurs mieux comprendre et évaluer, revient ainsi sur le devant de la scène de différentes façons. Oui, mais comment justement ? La création artistique et la recherche sont des ressources pour explorer et développer l'immense potentiel d'imaginaires et d'énergies, que recèle le thème. Trop souvent nié, étouffé, bridé, " le travail est empêché " (Yves Clot) par les conceptions étroitement managériales qui gouvernent aujourd'hui les entreprises et qui le contraignent à n'être qu'une variable d'ajustement.

**Vendredi 14 octobre 2011**  
**Le Coude à coude**

Ce premier cycle de réflexions s'achèvera sur le sujet de la solidarité, une des valeurs fondamentales incarnées par les bourses du travail. Pour en débattre seront présents de nombreux invités des solidarités actives du monde du travail, les mutuelles, les comités d'entreprises, les associations ouvrières d'entraide. Solidaire d'ici et de partout dans le monde car, face à la mondialisation, la solidarité n'a pas de frontières.



*Le Collectif Culture de l'UD*

2011

Formations organisées par l'union locale du 19<sup>e</sup>

Niveau 1 :	du 28 mars au 1er avril
Accueil des nouveaux syndiqués :	28 et 29 mars
Initiation droit social :	14 et 15 mars
Nouveaux élus et mandats :	25 et 26 janvier
Communication :	18 et 19 janvier
CHSCT :	7 au 11 février

# Le temps de penser

L'université Conventionnelle a été fondée en 2008 par Frédéric Dupin, agrégé de philosophie et doctorant en sciences politiques. Les cours dispensés sont gratuits et de libre accès, l'équipe d'enseignants, bénévole.

Frédéric Dupin, professeur de philosophie à l'IUFM de Paris, a accepté de répondre à nos questions.

## *Qu'est ce que l'Université conventionnelle ?*

L'Université conventionnelle est une université populaire administrée par une association, *la Conventionnelle*, subventionnée par la délégation aux universités et à l'innovation de la ville de Paris. Les cours sont gratuits, ouverts à tous et ne nécessitent aucune inscription préalable.

## *Quelle est la nature de vos cours ? Qu'est ce qui vous guide dans le choix des auteurs et des textes ?*

Si la nature des cours dépend en partie de la subjectivité des professeurs - nous sommes pour l'essentiel des professeurs de philosophie ou de lettres - notre objectif est de proposer un enseignement large et cohérent. Nous proposons ainsi à nos auditeurs de découvrir de grands auteurs (Balzac, Rousseau etc.) ou de s'interroger sur de grandes questions : en quel sens l'art est-il politique ? Qu'est-ce que le marché ?

## *Quelles sont vos méthodes de travail ?*

Les cours durent deux heures : une heure est consacrée à l'œuvre ou à la question en débat, l'autre à la discussion avec le public. La première heure de cours est enregistrée sous forme de fichier audio et disponible au téléchargement gratuit sur notre site.

## *Quels sont vos auteurs et vos thèmes de prédilection ?*

Pour ma part, Je dispense un cours sur la *République* de Platon, c'est un ouvrage de près de 2500 ans, mais il n'a rien perdu de son actualité et de sa profondeur ! A mon sens, les questions qu'il pose sont toujours subversives et toujours actuelles : comment déterminer le juste et l'injuste ? La politique et la morale sont-elles compatibles ?

## *Quel est votre projet ?*

Nous voulons permettre au public d'acquérir de véritables savoirs en travaillant sur les textes proposés ou en participant à des ateliers de réflexion. Il ne s'agit pas de donner une simple information culturelle, encore moins de proposer un divertissement culturel, mais d'apprendre aux personnes à travailler pour s'approprier les œuvres afin de devenir des lecteurs avertis. Nous proposons aussi la participation à des ateliers de réflexion pour apprendre à s'emparer d'une question et à former son jugement. Nous nous inscrivons dans une démarche de formation mais aussi de défense de la culture et du travail scolaire.

## *Quel est votre programme pour 2011 ?*

Il n'est pas encore totalement arrêté. Citons déjà : Platon, Rousseau et notamment le

Contrat social, Balzac aussi. Nous aborderons également la littérature contemporaine et dispenserons un cours sur le cinéma.

## *Pourquoi " Université conventionnelle " ?*

Cet adjectif " conventionnelle " recouvre pour nous plusieurs sens.

D'abord, " Conventionnelle, " renvoie à l'idée "convention libre " exprimant l'idée d'une éducation non subie et qui définit un rapport d'égalité entre les individus. On ne peut instruire quelqu'un sans qu'il y mette du sien, librement. C'est le premier aspect de notre université populaire : son ouverture. Il exprime également notre volonté d'indépendance, autant qu'il est possible, au regard de toute influence politique, économique ou médiatique. Notre activité se suffit à elle-même. Ce terme s'inscrit enfin dans l'héritage de la révolution française et de la première assemblée républicaine. La Convention reposa sur une alliance du peuple et de l'assemblée, en s'appuyant sur la " qualité du peuple ", non pas pour imposer un ordre parfait, mais contribuer à un progrès indéfini. C'est une balise pour nous, de ce que peut être un esprit républicain et une école soucieuse de la liberté de tous. Car le système éducatif a peut-être aujourd'hui essentiellement une fonction sociale et éco-



nomique, quand il ne s'agit pas simplement de former des consommateurs dociles. Notre crédo : disjoindre le monde de l'économie et de l'éducation pour redonner à l'instruction son caractère libre, collectif, émancipateur.

***Vos cours peuvent-ils être qualifiés d'engagés par le choix des sujets et des auteurs ?***

Notre université est populaire au sens où elle est ouverte à tous sans exclusive partisane. Nous ne sommes pas au service d'une doctrine politique ou d'une vision politique donnée, nous ne roulons pour personne ! Car permettre à des gens de tout horizon de se réappropriier les grandes références de la culture qui, aujourd'hui, sont pour l'essentiel la propriété d'une élite, est déjà en soi un projet politique. Cela nous suffit.

Nous sommes donc engagés en un sens un peu différent. Notre université se réclame en effet d'une conception républicaine du peuple : nous jugeons que l'homme ne se réduit pas au travail, il n'est pas enfermé dans sa condition sociale. Une part de lui peut sortir de cette condition et faire valoir sa supériorité sur d'autres, faire jouer d'autres échelles de valeur que celles de l'économie. Il y a des artisans, des salariés qui sont plus cultivés que des cadres supérieurs ou des personnes ayant une condition sociale élevée. Croire que l'intelligence et l'instruction dépendent mécaniquement des conditions matérielles (qui certes ne sont pas à négliger !), c'est mépriser le peuple, l'assigner à une place unique, inférieure. C'est méconnaître la complexité et le fondement du lien humain.

Me vient d'ailleurs à l'esprit, la déclaration de Laurence Parizot sur la précarité de notre condi-

tion, amalgamant l'emploi, la santé et l'amour. Cette vision fait l'impasse sur les véritables ressources de l'action collective. Car si la santé est irrémédiablement précaire, pourquoi avoir inventé la médecine ?

Si l'amour n'est que précaire, pourquoi placer des serments et des sentiments au cœur de nos affections, de nos familles ? L'humanité se construit contre la précarité, c'est sa vocation et sa spécificité. Les hommes s'associent en effet dans un projet commun pour créer une société humaine aux antipodes de la loi de la jungle et du prétendu " constat " de Laurence Parizot. Mais il faut pouvoir le rappeler ! Un peuple instruit est ainsi un peuple qui résiste, qui peut dire " non " quand on profère des énormités. Une école " debout " engendre alors des conséquences politiques importantes. Car la réflexion est un antidote à ce genre d'assertion ; elle permet au peuple de ne pas se laisser prendre pour un imbécile. C'est dans l'instruction qu'il faut chercher l'égalité, non dans l'illusion d'un " ascenseur social ", cette manière de ne donner comme idéal que la domination économique, qui est aussi une façon polie de prôner le " chacun pour soi ". Une belle formule d'Alain\* résume tout cela : " *Ne soyez pas chef, le jour où mille têtes bien faites accepteront de rester parmi les esclaves, il n'y aura plus d'esclaves.* " (*Souvenirs de guerre, 1937*)

***Vous souhaitez favoriser " la reconquête d'un loisir véritable coupé des impératifs du divertissement et de la consommation ". Pouvez-vous expliquer ce propos ?***

Reconquérir ses loisirs, c'est lutter contre la marchandisation des

esprits ou la société du spectacle, c'est les éloigner du divertissement et de la consommation et y substituer d'autres activités, lire, réfléchir, discuter. Cela n'a rien d'élitiste ; il suffit de s'autoriser le désir d'apprendre.

***Le travail nous laisse-t-il le temps de penser ?***

C'est une question qui relève du combat social. N'est ce pas le travail de la CGT ?

Dans notre société, on élude trop les questions de temps. S'il est normal d'avoir un salaire qui permette de se nourrir, d'avoir un logement, de vivre pleinement, il est également fondamental d'avoir du temps. Notre liberté n'a pas d'autre élément. La réappropriation d'un temps de loisir et de culture pour tous est une lutte essentielle il me semble.

***Nous remercions chaleureusement Frédéric Dupin pour cet entretien***

*Entretien réalisé par  
Bernadette Citot*

sur le site de  
l'Université conventionnelle

[www.univ-conventionnelle.com](http://www.univ-conventionnelle.com)

- ▶ Les programmes
- ▶ Les horaires des cours
- ▶ Les lieux d'enseignements
- ▶ L'enregistrement des cours

\* Emile-Auguste Chartier, dit Alain : philosophe et journaliste (1868-1951)

# International

## De Paris à Bamako

### **La question de la solidarité est au centre des débats du mouvement syndical depuis ses origines.**

La CGT est elle-même issue de la transformation de liens de pratiques solidaires en mouvement organisé de lutte : la Fédération des Bourses du travail se construit en effet autour des liens concrets et efficaces que les travailleurs purent tisser entre eux pour s'entraider. De cette entraide naît alors un mouvement organisé qui mêlera action revendicative, solidarité ouvrière, projet social immédiat et futur.

Le syndicalisme en entreprise réalise le premier niveau de cette solidarité au sein même du lieu où les travailleurs se rencontrent.

La question de la solidarité internationale apparaît plus complexe à aborder et plus encore à pratiquer pour beaucoup de camarades.

### **Un défi**

C'est ce défi qui nous a été posé lorsque Fofana, bien connu de l'Union syndicale de la construction, me conviait à ses projets villageois au Mali, dans la Région de Kaye. Peu de temps avant, nous venions de participer au premier piquet de grève de travailleurs sans papiers dans le restaurant « la Grande Armée ».

Au terme de quelques discussions et de diverses recherches, il nous restait deux questions : Qu'est ce que le syndicalisme peut faire dans cette histoire de communauté paysanne au Mali et quand partions nous ?

La décision fut prise ; nous étions sur place le 15 novembre 2009.

Lors d'une visite à la Bourse du travail de Bamako, la première personne que je rencontrai était un ancien militant de la CGT revenu au pays et assurant des formations.

Rencontrant des paysans en brousse, je me fis arranger par un homme m'expliquant qu'il y a peu, il demeurait Porte de Clignancourt, et qu'il était syndiqué à la CGT...

### **Un combat**

Au delà de ces rencontres, le contact avec les villageois et divers acteurs locaux me firent immédiatement comprendre combien l'action syndicale internationale avait toute sa place pour une collaboration avec ces villageois maliens ; collaboration à partir de leurs revendications courantes, de tout ce qui fut à la base même du mouvement ouvrier (accès à l'école, aux soins, etc.) et de leur vécu : privatisation des transports, dissolution pure et simple du service public et invasion grandissante et encouragée à tous niveaux de ce que nous dénonçons : l'idéologie du profit et de l'enrichissement individuel.

Mais ça ne s'arrêtait pas là ; l'implication du mouvement syndical et plus singulièrement de la CGT apparaissait comme totalement évident pour beaucoup : la condition de l'ouvrier Africain et sa communauté villageoise sont totalement liées par les ressources apportées, les conditions sala-

riaux françaises, les conséquences du chômage, la politique répressive de l'immigration...

En bref, chaque lutte organisée, chaque défaite ou chacune de nos victoires prenait un sens ici.

A cela s'ajoutait ce que l'histoire du mouvement ouvrier et son actualité pouvait apporter : coopérativisme, mutualisme, formation professionnelle, éducation populaire et réseau de solidarité interprofessionnelle susceptibles de fournir bien des ressources concrètes.

### **Une coopération**

Loin des œuvres sociales d'un syndicalisme nourri de bienveillance, l'action d'aide au développement conduite par la CGT doit nous apparaître comme un combat à effets multiples : construction de liens de solidarité concrète entre travailleurs bien sûr et aide à l'émancipation des ouvriers et paysans, mais aussi, mise en échec du discours dominant sur la fatalité du sous-développement.

Devenue une décision de l'UD de Paris, une telle collaboration devra pouvoir être un exemple à développer. C'est ce qui sera proposé à l'association *l'Avenir Social*, organisation historique de la solidarité au sein de la CGT.

*Pascal Busquets*



## MACIF - CGT LE PROGRÈS SOCIAL POUR TRAIT D'UNION

Notre engagement: vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



85, rue Charlot - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 44 78 53 31 - Fax : 01 48 87 89 97 - courriel : [cgt.paris@wanadoo.fr](mailto:cgt.paris@wanadoo.fr)

**UNION SYNDICALE DES RETRAITÉS**

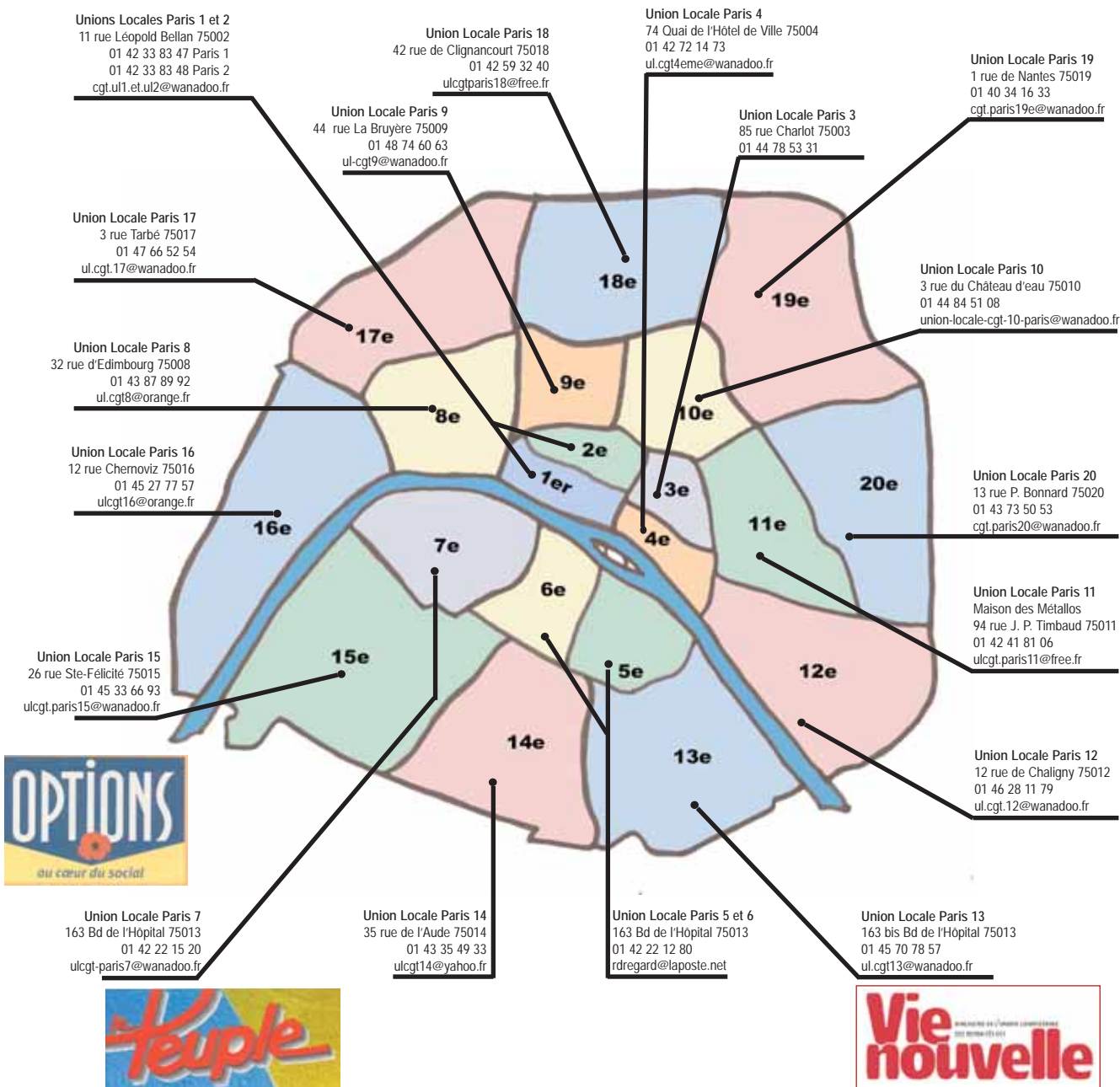
tous les lundis de 14 h 30 à 17 h

85, rue Charlot - PARIS III<sup>e</sup> (2<sup>e</sup> étage)  
Tél. : 01 44 84 52 62



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
UGICT CGT PARIS**

[ugictcgt.paris@wanadoo.fr](mailto:ugictcgt.paris@wanadoo.fr)  
85, rue Charlot - 75140 Paris Cedex 03  
Tél. : 01 44 78 53 31 - Fax. : 01 48 87 89 97



**Juridique**

3, rue du Château-d'Eau - Paris X<sup>e</sup>, bureau 106, prise de RDV par tél. : 01 44 84 50 35 (le matin)

**Privés d'emploi**

85, rue Charlot - PARIS III<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> étage, Bureau 308 - Tél. : 01 44 78 53 31 tous les jeudis de 10 à 12 h et 14 à 17 h sur RDV

**Indécosa** (défense consommateurs)

**Permanence République (III<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>)**

Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30. RDV : 01 42 08 42 95

**Permanence (IV<sup>e</sup>)**

Tous les mardis de 11 h à 14 h. RDV : 01 42 72 14 73

**Permanence (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup>)**

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois. RDV : 01 42 33 83 47-83 48

Pour tous les autres arrondissements, téléphonez à la permanence la plus proche de votre lieu de travail.

**Permanence (IX<sup>e</sup>)**

Tous les lundis et jeudis. RDV : 01 48 74 60 63

**Permanence (XVII<sup>e</sup>)**

Tous les jeudis de 14 h à 20 h. RDV : 01 47 66 52 54

**Permanence (XIX<sup>e</sup>)**

Tous les mardis de 14 h à 17 h 30. RDV : 01 40 34 16 33

**Aide sociale et familiale**

85, rue Charlot - PARIS III<sup>e</sup>, à l'Union Départementale - Tél. : 01 44 78 53 77 tous les jeudis de 14 h à 17 h sur RDV